



OFFICE DE TOURISME
Quai Cyrano Bergerac
1 rue des Récollets
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
Portable : 06 07 69 38 61

QUAI CYRANO
OFFICE DE TOURISME
BERGERAC
Liste des délibérations

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de suppléants : 10

Titulaires : 5
Suppléants : 3
Pouvoirs : 3
Votants : 11

Séance du : 11/12/2025

Date de convocation : 03/12/2025

TITULAIRES PRESENTS: Mme Michelle Dorange, Mme Sylvie Chevalier, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,

SUPPLÉANTS PRESENTS : M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Yann Vergniaud

EXCUSE(ES): Mme Laurence Rouan, M Frédéric Delmarest, M Lionel Lacombe, M Jean-Jacques Chapellet, M Cédric Lougrat, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeais, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Joris Baudouin, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

Secrétaire de séance : M Pascal Prevot

n°2025_07_06

OBJET:

Avenant N°1 à la Convention de partenariat Entre l'EPIC Quai Cyrano et Alliance Exposition

Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L.133-1 et suivants,

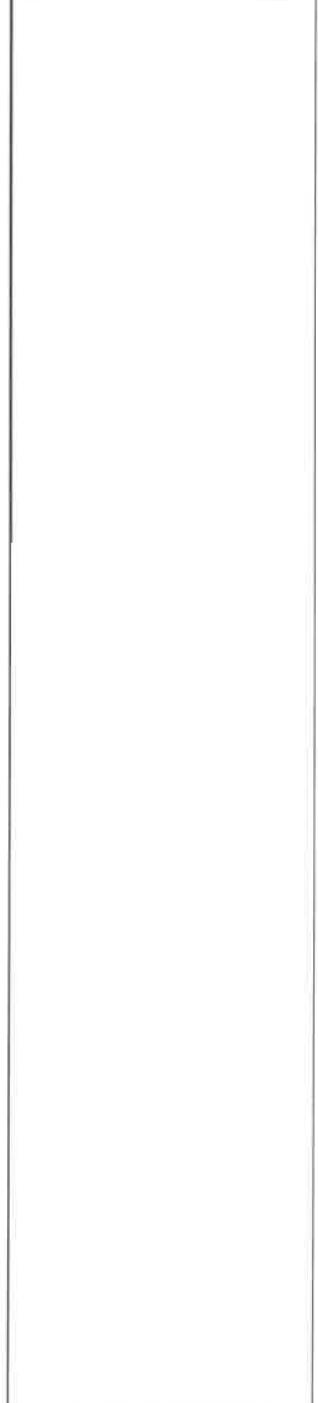
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Vu les statuts de cet EPIC et notamment l'article 3 « objet et missions »,

M le Président propose de soumettre à l'avis du comité de direction d'un avenant à la convention de partenariat entre l'EPIC Quai Cyrano et Alliance Exposition votée le 26 juin 2025 (délibération N° 2025_05_08) concernant l'article 6.

La convention présentée en annexe reprend tous les termes de la précédente convention, à l'exception de l'article 6 modifié.

Le Comité de direction approuve à l'unanimité la convention telle que décrite en annexe de la présente délibération.



Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne
Le lundi 15/12/2025

EPIC QUAI CYRANO
1, rue des Récollets - 24100 BERGERAC
Tel : 05 53 51 03 11
N°SIREC : 984 303 834 00019
La directrice de l'EPIC
Mme Marion CORNILLE

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Bergerac,
Le vendredi 12/12/2025

Le Président,
M. Pascal PREVOT